

Le 26 octobre 2011

Téléphone : 03.21.33.30.88

Télécopie : 03.21.32.36.32

Mél : communedecolembert@wanadoo.fr

Site : www.colembert.fr

4ème Lettre du Conseil 2011

Le Conseil Municipal s'est réuni le vendredi 30 septembre 2011 à 20 heures.

Tous les membres élus étaient présents exceptés Messieurs Olivier de LAURISTON , Sébastien DUFOSSÉ et Jean-Marie MOUCHON absents excusés.

Monsieur Olivier de LAURISTON a donné pouvoir à Monsieur Michel MUSELET.
Monsieur Sébastien DUFOSSÉ a donné pouvoir à Monsieur Etienne MAES.

Le procès verbal de la précédente réunion est Adopté à l'Unanimité.

Ordre du Jour :

I - Plan de Prévention des Risques Inondations de la Vallée du Wimereux

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée la mise en place par l'Etat d'un Plan de Prévention des Risques Inondations afin d'identifier ce risque sur la globalité de Vallée du Wimereux.

La Commune est concernée sur une partie du territoire.

L'enquête d'Utilité Publique est programmée et les personnes concernées seront averties.

Le Conseil Municipal prend acte du projet présenté.

II - Taxe d'Aménagement

Monsieur Etienne MAES indique qu'à compter du 1 mars 2012 cette taxe remplacera la Taxe Locale d'Équipement.

Elle contribuera également à participer au financement des équipements publics de la Commune.

Le Conseil Municipal décide d'instituer cette taxe en remplacement de la précédente en conservant le même taux de 3% et d'appliquer un abattement de 50% sur les surfaces supérieures à 100 m² si la construction est financée par un prêt à taux 0.

III- Constitution d'un dossier d'agrément par la Fédération Française de Randonnée Pédestre

Monsieur Abel DESPREZ présente au conseil la demande d'autorisation de passage de randonneurs sur les sentiers et celle du balisage du chemin du Mont Dauphin et de la Boucle de la Warenne, transmises par la Communauté de Communes de Desvres-Samer.

Le Conseil Municipal Approuve ces demandes.

Monsieur Le Maire informe l'Assemblée que la Commission Warenne devra se réunir afin de présenter au Conseil Municipal une proposition concernant la restriction de circulation des engins motorisés sur ces chemins afin d'assurer la sécurité, de préserver l'environnement tout en préservant les besoins des ayant droit.

IV - Règlement de Voirie Communale

Monsieur le Maire fait part à l'Assemblée de la nécessité de disposer d'un règlement de voirie communale afin de pouvoir faire valoir les droits de la commune lors du constat d'éventuelles dégradations ou de mauvaise remise en état suite à des travaux.

Il propose de créer une commission chargée d'élaborer un règlement qui sera ensuite soumis à l'avis au Conseil Municipal.

Cette Commission sera composée des conseillers municipaux présents dans la commission urbanisme et dans la commission travaux.

A l'Unanimité le Conseil Accepte.

V - Taxe Locale sur L'Electricité

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée la demande reçue de la Direction Générale des Finances Publiques l'invitant à délibérer avant le 1 octobre 2011 sur le taux de la taxe locale sur l'électricité.

Il précise qu'actuellement cette taxe est déjà perçue au taux de 12% sur 80% du montant total de la facture.

La Commune en reçoit 2 tiers, le tiers restant revenant au Conseil Général.

A l'Unanimité le Conseil Approuve le maintien de la taxe au même taux à savoir 8% uniquement sur le montant des consommations d'électricité.

VI - Approbation de la rédaction des statuts du Syndicat Intercommunal d'Eau et d'Assainissement de la Région de COLEMBERT

Monsieur le Maire a transmis aux conseillers municipaux la copie de la proposition du projet de rédaction des statuts du Syndicat de Colembert.

Il précise que jusqu'à ce jour ils n'existaient pas.

Le Conseil doit se prononcer sur le projet

Le Conseil délibère à 2 voix Pour, 2 voix Contre et 10 Absentions.

VII - Questions Diverses

1°) Mise à disposition de la salle d'évolution pour le REAAP :

Monsieur le Maire informe l'Assemblée qu'une convention de mise à disposition de la salle d'évolution a été signée avec la Communauté de Communes pour l'accueil du Relais d'Assistantes Maternelles.

2°) Entretien route d'Alembon :

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée les conclusions de la procédure de consultation d'entreprises engagée pour la rénovation de la route d'Alembon.

Ces travaux seront réalisés sur une longueur de 900 mètres et 4,50 mètres de large.

Le Conseil Municipal désigne à l'Unanimité l'entreprise la mieux disante à savoir Leroy Travaux Publics pour un montant de 89.575,00€.

Le début des travaux est prévu courant novembre 2011 pour une durée maximale d'un mois.

Une interdiction temporaire de circulation sera apposée.

Une structure de ralentissement sera implantée afin de mieux garantir la sécurité des usagers et des riverains.

3°) Nomination d'un régisseur :

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que suite au prochain départ en retraite de Madame Danielle HAVART, un nouveau régisseur doit être nommé. Il nomme Madame Nathalie DERTHE.

4°) Mutuelle Nationale Territoriale : Monsieur Abel DESPREZ fait part à l'Assemblée de la modification du taux de prévoyance de la MNT pour les salariés titulaires de la Commune.

5°) Convention Poste et Commune de Colembert : Monsieur le Maire informe l'Assemblée de la signature de la convention entre la Poste et la Commune.

6°) Déviations de Le Wast : Monsieur le Maire informe l'Assemblée que les travaux d'aménagement du rond point nord sont déjà bien avancés.

7°) Monsieur Abel DESPREZ annonce à l'Assemblée le souhait du Parc Naturel Régional de poursuivre le débroussaillage au niveau de la Warene.

8°) Madame Geneviève MARTEL , Adjointe Déléguée, rappelle à l'Assemblée le programme des activités mises en place pour la ducasse.

9°) Monsieur le Maire informe l'Assemblée de la mise en place d'un projet d'étude sur les modes d'assainissement.

Compte tenu de l'importance de la décision, une première réunion d'information animée par un cabinet d'étude spécialisé est destinée aux conseillers municipaux.